

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le Biocivam ne peut dispenser de formations **qu'à ses adhérents**. Pour y participer, vous devez donc cotiser à notre association pour l'année en cours.

RENSEIGNEMENTS :

Biocivam 11
Chambre d'Agriculture de l'Aude
ZA de Sautès à Trèbes
11 878 Carcassonne Cedex 9
04 68 11 79 38 - Fax 04 68 78 75 37
biocivam.laurence@wanadoo.fr



N o m
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
Tél.....Fax.....
Mail.....

- Je m'inscris à la totalité de la formation et m'engage à y participer
- Je ne suis pas adhérent et joins un chèque de 60 € à l'ordre du Biocivam 11 (*cotisation 2010*)
- Je joins mon attestation MSA certifiant que je suis à jour de mes cotisations sociales (*condition d'éligibilité au fonds de formation Vivéa*)

Attention : Les demandes d'inscription non accompagnées du règlement de la cotisation 2010 ne seront pas traitées.

En cas d'annulation de votre part dans un délai inférieur à 7 jours avant la date de la formation, le paiement de la cotisation sera encaissé.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le Biocivam ne peut dispenser de formations **qu'à ses adhérents**. Pour y participer, vous devez donc cotiser à notre association pour l'année en cours.

RENSEIGNEMENTS :

Biocivam 11
Chambre d'Agriculture de l'Aude
ZA de Sautès à Trèbes
11 878 Carcassonne Cedex 9
04 68 11 79 38 - Fax 04 68 78 75 37
biocivam.laurence@wanadoo.fr



N o m
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
Tél.....Fax.....
Mail.....

- Je m'inscris à la totalité de la formation et m'engage à y participer
- Je ne suis pas adhérent et joins un chèque de 60 € à l'ordre du Biocivam 11 (*cotisation 2010*)
- Je joins mon attestation MSA certifiant que je suis à jour de mes cotisations sociales (*condition d'éligibilité au fonds de formation Vivéa*)

Attention : Les demandes d'inscription non accompagnées du règlement de la cotisation 2010 ne seront pas traitées.

En cas d'annulation de votre part dans un délai inférieur à 7 jours avant la date de la formation, le paiement de la cotisation sera encaissé.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le Biocivam ne peut dispenser de formations **qu'à ses adhérents**. Pour y participer, vous devez donc cotiser à notre association pour l'année en cours.

RENSEIGNEMENTS :

Biocivam 11
Chambre d'Agriculture de l'Aude
ZA de Sautès à Trèbes
11 878 Carcassonne Cedex 9
04 68 11 79 38 - Fax 04 68 78 75 37
biocivam.laurence@wanadoo.fr



N o m
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
Tél.....Fax.....
Mail.....

- Je m'inscris à la totalité de la formation et m'engage à y participer
- Je ne suis pas adhérent et joins un chèque de 60 € à l'ordre du Biocivam 11 (*cotisation 2010*)
- Je joins mon attestation MSA certifiant que je suis à jour de mes cotisations sociales (*condition d'éligibilité au fonds de formation Vivéa*)

Attention : Les demandes d'inscription non accompagnées du règlement de la cotisation 2010 ne seront pas traitées.

En cas d'annulation de votre part dans un délai inférieur à 7 jours avant la date de la formation, le paiement de la cotisation sera encaissé.

POUR NOUS AIDER À ADAPTER AU MIEUX LA FORMATION À VOS BESOINS, VEUILLEZ RENSEIGNER LES CHAMPS SUIVANTS :

Vous êtes :

- Exploitant(e) agricole
- Salarié(e) agricole
- En cours d'installation
- Ayant un projet d'installation
- Autres :

Quelles sont vos productions ?

Qu'attendez-vous de la formation ?

Etes-vous déjà renseigné(e) sur le maraîchage en AB ?

POUR NOUS AIDER À ADAPTER AU MIEUX LA FORMATION À VOS BESOINS, VEUILLEZ RENSEIGNER LES CHAMPS SUIVANTS :

Vous êtes :

- Exploitant(e) agricole
- Salarié(e) agricole
- En cours d'installation
- Ayant un projet d'installation
- Autres :

Quelles sont vos productions ?

Qu'attendez-vous de la formation ?

Etes-vous déjà renseigné(e) sur le maraîchage en AB ?

POUR NOUS AIDER À ADAPTER AU MIEUX LA FORMATION À VOS BESOINS, VEUILLEZ RENSEIGNER LES CHAMPS SUIVANTS :

Vous êtes :

- Exploitant(e) agricole
- Salarié(e) agricole
- En cours d'installation
- Ayant un projet d'installation
- Autres :

Quelles sont vos productions ?

Qu'attendez-vous de la formation ?

Etes-vous déjà renseigné(e) sur le maraîchage en AB ?

